

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLICÉFAI – 000511 – MDE 13/022/00AU 236/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

IRAN PRISONNIERS D'OPINION / PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ
l'*hodjatoleslam* Hassan Youssefi Echkevari, chercheur et journaliste, 50 ans, diabétique Ahmad Zeidabadi, journaliste Massoud Behnoud, 55 ans, journaliste

Londres, le 9 août 2000

Dans le cadre d'une nouvelle vague de répression destinée à restreindre la liberté d'expression en Iran, les autorités ont arrêté trois journalistes de premier plan. L'un d'eux est diabétique et éprouverait des difficultés à obtenir de l'insuline depuis son placement en détention. Amnesty International considère ces trois hommes comme des prisonniers d'opinion, détenus uniquement pour avoir légitimement exercé leur droit à la liberté d'opinion.

L'*hodjatoleslam* Hassan Youssefi Echkevari a été appréhendé le 5 août, quelques heures après son arrivée à l'aéroport de Téhéran. Il figure au nombre des journalistes et des universitaires iraniens ayant assisté à une conférence organisée à Berlin en avril, qui a été marquée par les protestations de groupes politiques iraniens en exil. Après avoir appris qu'un mandat d'arrêt avait été décerné à son encontre peu après cette conférence, il s'était exilé de fait, séjournant en France et en Allemagne.

Des amis et des sympathisants sont venus lui souhaiter la bienvenue à son retour en Iran, et il se trouvait à son domicile avec sa famille lorsque des membres des forces de l'ordre sont venus l'arrêter, quelques heures plus tard. Ils ont fouillé les lieux puis l'ont emmené à la prison d'Evin, dans le nord de la capitale. Cet homme souffre de diabète et doit prendre régulièrement de l'insuline, or selon des informations non confirmées, il ne pourrait obtenir cette substance dans le cadre de sa détention.

L'*hodjatoleslam* Hassan Youssefi Echkevari est le directeur du centre de recherches Ali Shariati. Il semble que son bureau ait été fouillé le lendemain de son interpellation. Il a également écrit des articles pour le journal *Iran-e Farda* (L'Iran de demain), qui a été interdit en avril 2000.

Il a été arrêté sur ordre du procureur près le *Dadgah-e vizhe-ye rouhaniyat* (Tribunal spécial pour le clergé), apparemment pour avoir « porté atteinte à la sécurité nationale », dans le cadre d'un discours qu'il avait prononcé lors de la conférence de Berlin, ainsi que pour avoir « diffamé des représentants de l'État dans des articles », « lancé une campagne contre le système » et « renié et insulté la sainte religion musulmane ».

D'après les informations recueillies, le journaliste Ahmad Zeidabadi a été interpellé à son domicile le 7 août, apparemment en raison d'articles qu'il avait écrits pour des journaux interdits depuis. Un groupe d'une dizaine de fonctionnaires en civil l'auraient appréhendé sur ordre du Tribunal pour agents de l'État. Il semble qu'il ait également été placé en détention à la prison d'Evin. Cet homme travaillait pour le quotidien modéré *Hamchahri* (Concitoyen), qui appartient à la ville de Téhéran. Son mandat d'arrêt n'aurait été décerné que le lendemain de son interpellation.

Selon certaines sources, le journaliste Massoud Behnoud a été appréhendé vendredi 9 août par des fonctionnaires du Tribunal spécial pour la presse, sur la base de plus de 50 plaintes relatives à des textes écrits par cet homme, dont certains datent de 1997. Massoud Behnoud travaillait pour le journal *Asr-e Azadegan* (Le temps des hommes libres), qui a été fermé en 1999, et pour la publication *Danestani-ha*, récemment interdite. Il souffre d'un ulcère et de problèmes cardiaques.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis la fermeture du quotidien *Salam* (La Paix) en juillet 1999, qui avait déclenché des manifestations dans tout le pays, la presse iranienne est victime d'une campagne de répression. De nombreux autres journaux ont été frappés d'interdiction depuis. Au cours du seul mois d'avril, 18 publications ont été fermées et de nombreux journalistes arrêtés.

Ces dernières interpellations font suite à la fermeture de quatre autres journaux, parmi lesquels *Bahar*. Un amendement destiné à modifier la Loi sur la presse – qui aurait réduit les possibilités offertes en matière de poursuites judiciaires à l'encontre des journalistes et des rédacteurs en chef, et transféré le fardeau de la responsabilité légale des écrits diffusés sur les directeurs de la publication – a été retiré sur fond de controverse, après que le *vali-e faqih* (Guide spirituel) de la République islamique d'Iran, l'ayatollah Ali Khamenei, eut exigé que le *Majlis-e Shoura-e Islami* (Assemblée consultative islamique) s'abstienne de modifier ce texte de loi, dans une lettre lue par le président du Parlement le 6 août.

Les autorités ont arrêté un certain nombre des personnes qui avaient pris part à la conférence organisée en avril à l'Institut Heinrich Böll de Berlin, qui avait été marquée par les manifestations parfois houleuses de groupes politiques iraniens en exil. Il semble que trois des individus appréhendés soient toujours détenus (voir l'EXTRA 43/00, MDE 13/007/00 du 25 avril 2000 ; l'AU 103/00, MDE 13/020/00 du 3 mai 2000, et l'AU 182/00, MDE 13/013/00 du 27 juin 2000).

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / fax / aérogramme / lettre par avion (en anglais ou dans votre propre langue) :

- efforcez-vous d'obtenir l'assurance que ces trois hommes seront traités avec humanité en prison, et plus particulièrement que l'*hodjatoleslam* Hassan Yousefi Echkevari obtiendra l'insuline qui lui est nécessaire pour traiter son diabète, et que Massoud Behnoud se verra également dispenser les soins requis par son ulcère et ses problèmes cardiaques ;
- demandez instamment la libération immédiate et inconditionnelle de ces trois hommes, qu'Amnesty International considère comme des prisonniers d'opinion ;
- demandez à être informé de la nature des charges retenues à leur encontre ;
- cherchez à obtenir l'assurance qu'ils vont être immédiatement autorisés à consulter les avocats de leur choix et à entrer en contact avec les membres de leurs familles.

APPELS À :

1) Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

His Excellency Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei
The Presidency, Palestine Avenue
Azerbaijan Intersection
Tehran, République islamique d'Iran

Télégrammes : Ayatollah Khamenei, Tehran, Iran

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

2) Président de la République islamique d'Iran :

His Excellency
Hojjatoleslam val Moslemin Sayed Mohammad Khatami
The Presidency, Palestine Avenue
Azerbaijan Intersection
Tehran, République islamique d'Iran

Télégrammes : President Khatami, Tehran, Iran

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président*
de la République,

3) Responsable du pouvoir judiciaire :

His Excellency Ayatollah Mahmoud Hashemi-Shahrudi
Ministry of Justice
Park-e Shahr

Tehran, République islamique d'Iran

Télégrammes : Head of the Judiciary, Tehran, Iran

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :

Ministre des Affaires étrangères :

His Excellency Kamal Kharrazi
Ministry of Foreign Affairs
Sheikh Abdolmajid Keshk-e Mesri Avenue
Tehran, République islamique d'Iran

Secrétaire de la Commission islamique des droits humains :

Mr Mohammad Hassan Zia'i-Far
Secretary, Islamic Human Rights Commission,
PO Box 13165-137, Tehran
République islamique d'Iran
Fax : 98 21 204 0541

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 20 SEPTEMBRE 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT TOUJOURS INTERVENIR. MERCI.

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -